Le CHS-CT : Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail

Créé par un nouveau décret de 2011, il existe officiellement dans le département depuis le 8 octobre 2012.

C comme	H comme	S comme	CT comme conditions de	Quel est son fonctionnement?		
comité	hygiène	sécurité	travail	 → 3 réunions par an minimum et plus en cas d'événement grave. → Seuls les titulaires représentant les organisations syndicales ont voix délibérative. → Le CHSCT n'émet que des avis. → Il établit un plan annuel d'actions, de mesures de prévention et il programme des visites d'établissement. → Il peut être amené à effectuer des enquêtes ou à demander des expertises. Qui contacter au niveau du département ?		
Présidence du Recteur ou du DASEN	Veille au respect des règles d'hygiène dans les établissements scolaires	Veille au respect des règles de sécurité pour les personnels	Veille au respect du bien être et des conditions de travail des agents de la Fonction publique d'Etat			
Ne concerne que les personnels de l'Education nationale	Préservation de la santé des agents	Mise en sécurité des agents	Optimalisation des conditions de travail			
7 représentants des organisations syndicales	Préconisent des mesures de prévention	Idem	Idem	Nos camarades FSU qui siègent tous dans cette instance sont autant de relais et de personnes ressources. N'hésitez pas à les contacter! La FSU 22 a 8 sièges (4 titulaires, 4 suppléants) sur 14 représentants dont les postes de secrétaire et du secrétaire adjoint du CHSCT des Côtes d'Armor.		
1 pour l'académie (CHS-CTA)	Peut effectuer des visites d'établissement s en délégant une commission	Idem	Idem	Roland Le Cam	Secrétaire CHSCT Ecole maternelle Rostrenen	06 28 46 32 34 secretaire-chsctd22@ac-rennes.fr
				Brigitte Jacob	Secrétaire adj. CHSCT Collège de Callac	06 70 92 10 19
				Anne Gilet	Collège de la grande métai	de métairie Ploufragan
1 pour chaque département (CHS-CTD)	Peut demander des expertises extérieures	Idem	Idem	Jeanne Flohic	Lycée Freyssinet, St Brieuc	
				Marylène Le Maux	Ecole L. Guilloux, Ploufragan / SNUipp 22: 02 96 61 88 24	
				Olivier Debretagne	Lycée J. Savina, Tréguier	
				Stéphane Chiarelli	Ecole Beauvallon, St Brieuc / SNUipp 22: 02 96 61 88 24	
				Vincent Aubin	Lycée F. Bienvenue, Loudéac	